

Date de l'autorisation: 09/09/2014

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant. Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez <u>l'aide</u>.

Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles en cliquant ici

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives

Solution (Composition pour 1 ml)
> insuline glargine 100 unités

Présentations

> 5 cartouche(s) en verre de 3 ml dans stylo jetable Kwikpen (injection de 1 à 80 unités)

Code CIP: 34009 300 400 7 2

Déclaration de commercialisation : 11/04/2017 Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 37,22 € Honoraire de dispensation :

1,02 € Prix honoraire compris: 38,24 €

Taux de remboursement : 65%

Documents de bon usage du médicament

Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2

Auteur : Haute autorité de santé

Type: Recommandation de bonne pratique

Date de mise à jour : Janvier 2013

• Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2

Auteur : Haute autorité de santé

Type: Recommandation de bonne pratique

Date de mise à jour : Janvier 2013

• Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2

Auteur : Haute autorité de santé

Type : Recommandation de bonne pratique

Date de mise à jour : Janvier 2013

• Stratégie médicamenteuse du contrôle glycémique du diabète de type 2

Auteur : Haute autorité de santé

Type: Recommandation de bonne pratique

Date de mise à jour : Janvier 2013

Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS (<u>plus d'informations dans l'aide</u>). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis de SMR rendus par la commission de la transparence pour ABASAGLAR 100 unités/ml, solution injectable en stylo prérempli

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Important	Avis du 25/05/2016	Inscription (CT)	Le service médical rendu par ABASAGLAR 100 unités/ml, solution injectable en stylo prérempli jetable est important dans l'indication de l'AMM.

Important $\frac{\text{Avis du}}{25/05/2016}$ Inscription (CT)	Le service médical rendu par ABASAGLAR 100 unités/ml, solution injectable en stylo prérempli jetable est important dans l'indication de l'AMM.
Important $\frac{\text{Avis du}}{25/05/2016}$ Inscription (CT)	Le service médical rendu par ABASAGLAR 100 unités/ml, solution injectable en stylo prérempli jetable est important dans l'indication de l'AMM.
Important $\frac{\text{Avis du}}{25/05/2016}$ (CT)	Le service médical rendu par ABASAGLAR 100 unités/ml, solution injectable en stylo prérempli jetable est important dans l'indication de l'AMM.
Important $\frac{\text{Avis du}}{23/09/2015}$ Inscription (CT)	Le service médical rendu par ABASAGLAR est important dans le traitement du diabète sucré de l'adulte, de l'adolescent et de l'enfant à partir de 2 ans.
Important $\frac{\text{Avis du}}{23/09/2015}$ Inscription (CT)	Le service médical rendu par ABASAGLAR est important dans le traitement du diabète sucré de l'adulte, de l'adolescent et de l'enfant à partir de 2 ans.
Important $\frac{\text{Avis du}}{23/09/2015}$ Inscription (CT)	Le service médical rendu par ABASAGLAR est important dans le traitement du diabète sucré de l'adulte, de l'adolescent et de l'enfant à partir de 2 ans.
Important $\frac{\text{Avis du}}{23/09/2015}$ (CT)	Le service médical rendu par ABASAGLAR est important dans le traitement du diabète sucré de l'adulte, de l'adolescent et de l'enfant à partir de 2 ans.

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence.

Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien "Avis du jj/mm/aaaa" ou encore sur demande auprès de la HAS (<u>plus d'informations dans l'aide</u>). Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Liste des avis d'ASMR rendus par la commission de la transparence pour ABASAGLAR 100 unités/ml, solution injectable en stylo prérempli

Valeur de l'ASMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
V (Inexistant)		Inscription (CT)	Cette spécialité est un complément de gamme qui n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport aux présentations déjà inscrites.
V (Inexistant)		Inscription (CT)	Cette spécialité est un complément de gamme qui n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport aux présentations déjà inscrites.
V (Inexistant)	<u>Avis du</u> 25/05/2016	Inscription (CT)	Cette spécialité est un complément de gamme qui n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport aux présentations déjà inscrites.
V (Inexistant)	<u>Avis du</u> 25/05/2016	Inscription (CT)	Cette spécialité est un complément de gamme qui n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport aux présentations déjà inscrites.

 $\begin{array}{ccc} V & \underline{\text{Avis du}} & \text{Inscription} \\ \text{(Inexistant)} & \underline{\text{23/09/2015}} & \text{(CT)} \end{array}$

V <u>Avis du</u> Inscription (Inexistant) 23/09/2015 (CT)

V <u>Avis du</u> Inscription (Inexistant) 23/09/2015 (CT)

V <u>Avis du</u> Inscription (Inexistant) 23/09/2015 (CT)

En tant que médicament biosimilaire de la spécialité LANTUS, ABASAGLAR n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) dans la prise en charge du diabète sucré de l'adulte, de l'adolescent et de l'enfant à partir de 2 ans.

En tant que médicament biosimilaire de la spécialité LANTUS, ABASAGLAR n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) dans la prise en charge du diabète sucré de l'adulte, de l'adolescent et de l'enfant à partir de 2 ans.

En tant que médicament biosimilaire de la spécialité LANTUS, ABASAGLAR n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) dans la prise en charge du diabète sucré de l'adulte, de l'adolescent et de l'enfant à partir de 2 ans.

En tant que médicament biosimilaire de la spécialité LANTUS, ABASAGLAR n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) dans la prise en charge du diabète sucré de l'adulte, de l'adolescent et de l'enfant à partir de 2 ans.

Autres informations (cliquer pour afficher)

• Titulaire de l'autorisation : ELI LILLY NEDERLAND BV

• Conditions de prescription et de délivrance :

o liste II

• Statut de l'autorisation : Valide

Type de procédure : Procédure centralisée

Code CIS: 6 433 289 4